

ABONNEMENTS
 LOT et Départ. limitr.
 3 mois 6 mois 1 an
 25 fr. 40 fr. 70 fr.
 Autres départements
 3 mois 6 mois 1 an
 26 fr. 50 42 fr. 73 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi, Vendredi & Dimanche

TÉLÉPHONE 31
 Compte postal :
 5399 TOULOUSE
 Les abonnements
 se paient d'avance
 Changement
 d'adresse : 1 franc

50^c

Administration
 CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
 Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
 Directeur : A. COUÉLIANT
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
 Paul GARNAL

Publicité
 ANNONCES JUDICIAIRES 1 fr. 90
 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) 2 fr. 25
 RÉCLAMES 3^e page 3 fr. 50
 ————— do ————— 6 fr. »
 ————— 2^e page

50^c



ENTENDONS-LES et faisons ce qu'ils disent

Une leçon précieuse nous vient de ceux qui sont prisonniers en Allemagne. De là-bas, la France leur est plus chère parce qu'elle leur manque. De là-bas ils voient mieux que nous parce qu'ils voient de loin. Ils ne sont pas arrêtés par des détails, c'est l'ensemble qu'ils découvrent et par delà les questions secondaires, ils vont à l'essentiel, qui est l'union des Français autour du gouvernement. Entendons ce qu'ils disent et faisons-le !

Leur message a été apporté en France par des officiers libérés qui l'ont remis, au nom de leurs camarades restés en captivité, au Maréchal Pétain, Chef de l'Etat !

Dans sa forme ramassée, il est comme un « comprimé » de sagesse, de fermeté et de raison qu'on devrait bien administrer pour une bonne cure à certains fols que nous savons ! La voix poignante de ces prisonniers nous apporte l'expression d'un patriotisme qui se distingue d'abord par ceci qu'il pense au salut du pays, et non pas à la satisfaction de préférences doctrinales ou sentimentales. Ils tiennent que le bon moyen de sauver la France n'est pas forcément celui qu'on choisirait suivant son gré, celui qu'on aimerait le mieux, mais seulement celui qui peut réussir !

Il semble que leur misère les ait comme exhaussés au-dessus d'eux-mêmes et exaltés au service de la nation qu'ils aiment plus d'en être privés et leur exhortation à la bien servir venue de leur camp d'exil a je ne sais quel accent d'évangélique passion !

D'abord confiance au Chef ! Condition première, de qui tout le reste dépend ! Dévouement de tous à celui qui s'est dévoué au salut de tous ! Leur acte suit leur parole et ils s'engagent à se conformer sans réserve ni restriction, dans l'avenir comme dans le présent, à tout ce qu'il commandera ! Vouloir continuer à « servir » il se mettront, au fur et à mesure de leur libération, aux ordres du Chef de l'Etat !

Dans l'accomplissement de ce grand devoir, ils comptent d'abord, comme c'est naturel, sur les Anciens Combattants, ceux de 1914 et ceux de 1940. Puis, c'est à nous tous, leurs compatriotes, qu'ils s'adressent et cet appel pathétique nous voulons le citer textuellement :

« A nos compatriotes,
 « Nous n'ignorons pas vos souffrances nouvelles, les difficultés de votre vie journalière. [Ils ne parlent pas des leurs, ce qui ne nous dispense pas d'y penser]. Nous continuons à la faire. Nous transmettons par nos anciens le fruit de nos pensées communes.

« Travail, ordre, discipline, obéissance absolue, sans réserve à notre Chef vénéré ! Pour le ralliement de toutes les forces vives de la nation, pour que les mauvaises influences en soient écartées, nous faisons — anciens de 1914 et jeunes de 39 — LE SERMENT DE RESTER UNIS AFIN QUE NOTRE VOLONTÉ FERME FASSE ADMETTRE A CEUX QUI N'ONT PAS COMPRIS OU A CEUX QUI NE VEULENT PAS COMPRENDRE QUE L'HEURE DES DISCUSSIONS ET DES RECRIMINATION EST PASSEE !

« Il ne nous reste plus qu'à agir, c'est-à-dire à faire respecter les mots d'ordre de notre Maréchal dont le passé garantit notre avenir et qui tient dans ses mains fermes la destinée de notre France immortelle. Travail, Famille, Patrie ! »

Il dit tout ce qu'il faut dire ce Message. Et il le dit bien : foi dans l'immortelle destinée de la France et moyen de l'assurer. L'essentiel de l'enseignement civique à répandre parmi nos compatriotes est contenu dans ces quelques lignes. Aucun Français ne restera insensible à cette voix des prisonniers. Il faut faire dans notre pays l'union comme ils l'ont faite dans leurs camps. Cette union sera réalisée autour de la politique gouvernementale et non pas sur des conceptions particulières qu'on essaierait de faire prévaloir au milieu de discussions et des rivalités. A ceux dont parle le Message des prisonniers, à ceux qui ne veulent pas comprendre et dont certain me disait l'autre jour que l'esprit ne peut pas se conformer à ce que n'admet pas le cœur, à ceux-là nous disons que l'esprit et le cœur doivent se confondre dans la volonté de sauver la France !

Emile LAPORTE.

Les journaux quotidiens ne paraîtront plus le dimanche

Le secrétaire général à l'Information et à la propagande communisme :

Par décision gouvernementale, le régime suivant sera appliqué, à dater du 21 septembre 1941, à la presse quotidienne de la métropole, des colonies et des protectorats :

1° Les journaux quotidiens du matin paraîtront désormais six fois par semaine, le numéro supprimé étant celui du dimanche ;
 2° Les journaux du soir suivront le même régime, étant entendu que le numéro supprimé sera celui paraissant actuellement le samedi et daté du dimanche.

En conséquence, aucun journal quotidien daté du dimanche ne paraîtra le dimanche 21 septembre, ni les dimanches suivants, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels et d'accord avec le secrétaire général à l'Information et à la Propagande.

Le Sénégal se défend contre la propagande dissidente

Poursuivant sa campagne mensongère, l'Angleterre affirme contre toute évidence la présence d'Allemands à Dakar. Cette propagande impudente prétend que les Alsaciens arrivés récemment seraient en réalité des Allemands.

Cette même propagande prétend que les unités de la Légion étrangère arrivées à Dakar pour renforcer la défense du Sénégal seraient composées d'Allemands.

Pour couper court à cette manœuvre, dont la tendance est nettement dissidente, le gouverneur général Boisson a déclaré que quiconque serait convaincu « d'avoir colporté ces bruits aussi stupides qu'odieuses dans leurs répercussions », sera interné administrativement, sans préjudice des poursuites judiciaires.

Les services du ravitaillement

M. Georges Picot, directeur du cabinet de M. Chagny, secrétaire général au Ravitaillement, a annoncé que de nombreuses communications seraient publiées et des décisions prises par son département. Les services du Ravitaillement désirent que le public soit informé et des difficultés et des mesures prises.

L'attachement du Liban à la France

Le général Dentz a reçu Ayoub, délégué de la République libanaise, venu lui exprimer sa gratitude et l'indéfectible attachement des populations du Liban.

AUX REPARTITEURS ET AUX BOUCHERS

On ne pourra plus changer de boucher sans autorisation

Par ordre de M. l'Intendant, directeur départemental du ravitaillement général, vous devez faire renouveler les inscriptions des titulaires de carte de viande. Vous devez leur dire que par la suite ils ne pourront plus demander leur radiation sans y être autorisés par le groupement.

En conséquence à partir du 26 septembre, toute personne qui voudra changer de fournisseur le mois suivant sera dans l'obligation d'adresser une lettre recommandée au Groupement d'achat et de répartition des viandes, en faisant connaître le nom du boucher qu'il veut quitter, et celui du nouveau boucher qu'il a choisi.

Les vignettes correspondant aux inscriptions seront collées par le boucher ou charcutier sur des feuilles n° II et renvoyées au G.A.R.V. à la fin du mois en même temps que les tickets.

Le contrôle du ravitaillement nous rappelle à l'ordre au sujet de l'envoi des tickets et des taxes d'abatage qui doivent parvenir au G.A.R.V. au plus tard le 10 de chaque mois.

Les hôteliers et restaurateurs ont reçu des ordres du président de leur Syndicat, afin qu'ils s'inscrivent chez vous, vous fassent connaître leurs besoins pour le mois en cours ; ils fourniront les tickets correspondants en fin de mois collés sur des feuilles n° II. — Le directeur administratif.

La session du baccalauréat
 La deuxième session d'examen du baccalauréat s'ouvrira dans le ressort de l'Académie de Toulouse le 18 septembre 1941 à 8 heures.

Condamnations de communistes

Dans sa séance de l'après-midi de jeudi, la section spéciale du tribunal militaire de la 13^e Division avait à juger seize inculpés poursuivis pour avoir tenté de reconstruire le parti communiste dans la région de Châteauroux.

Le principal d'entre eux était le nommé Robert Marchadier qui, avec le nommé Marcel Lemoine a été poursuivi pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Tous les deux ont été condamnés à la peine de mort. Les nommés Dutoir et Boulhac, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Le sort tragique de Leningrad

La question que se posent certains milieux militaires, assaut de destruction ou prise de la ville par la famine, paraît oiseuse. Le travail intensif et pénible auquel se livrent les spécialistes de la Wehrmacht pour nettoyer les champs de mine extrêmement denses qu'ont multipliés les rouges devant eux, atteste, du côté allemand, la volonté d'en finir avec Leningrad au plus vite et avant que commence la saison froide.

En réalité, Leningrad sera bientôt sommée de se rendre et, comme il paraît certain qu'elle se défendra jusqu'au bout, l'armée allemande n'hésitera pas à la détruire. On évalue à 800.000 hommes l'effectif des troupes allemandes qui se sont approchées de Leningrad.

EN PEU DE MOTS...

Un violent orage s'est abattu sur Tlemcen causant la mort de 7 personnes et faisant plusieurs blessés. Les maisons du faubourg sont sous les eaux.

Un envoi de 30.000 ouvrages, dont du Maréchal Pétain, vient de parvenir à la bibliothèque de l'Institut français de Barcelone.

Un grand tournoi d'échecs s'est ouvert à Moscou avec la participation des meilleurs joueurs de 13 capitales, parmi lesquels plusieurs champions.

Le contre-amiral Auphan, l'un des plus jeunes amiraux français, a été nommé chef d'Etat-major des forces navales.

Au tirage de la ville de Paris 500.000 francs ; le numéro 178.104 gagne 100.000 francs.

Une ferme à Beurepaire-les-Doullens a été incendiée. Un hangar contenant 350.000 bottes de paille a été anéanti. Une centaine de pores et 6 veaux ont été carbonisés.

RAMASSAGE DES METAUX NON-FERREUX

Pour remédier à la pénurie de métaux non ferreux qui pèse lourdement sur la fabrication française, M. le secrétaire d'Etat à la production industrielle a prescrit, en date du 11 juillet, qu'il soit procédé dans chaque entreprise et dans le plus bref délai, à la récupération des déchets métalliques, dans la mesure où leur enlèvement pourra se faire sans apporter le trouble dans le bon fonctionnement de l'exploitation.

Cette prescription s'applique aux entreprises commerciales, magasins ou bureaux.

Elle concerne le cuivre et ses alliages, le plomb et l'étain, le nickel et le maitellor. Elle s'applique notamment aux conducteurs en cuivre et aux conduits et tuyautages de plomb pouvant être remplacés par des articles similaires en aluminium (conducteur) en fer et zinc (tuyaux).

Elle s'étend, en outre, à tous les objets usuels et d'équipement non indispensables, mobiles ou pouvant être démontés sans le concours d'un spécialiste et soumis à la dépose sans nécessité de remplacement.

Le délégué général du comité général d'organisation du commerce entendu de tous ses ressortissants et de ceux-ci y déféreront en conséquence.

Il importe d'assurer la bonne marche de l'industrie nationale dans les mois à venir. Des indications pour le paiement des métaux récupérés seront données ultérieurement, mais il convient de ne pas les attendre pour procéder à la collecte à l'intérieur des entreprises, au ramassage et à l'enlèvement.

Les renards

Dans la journée de dimanche 7 septembre, un chasseur, M. Darais, a abattu un renard dans les bois de Fizes (commune de Bergant).

D'autres renards ne tarderont pas, espérons-le, à être abattus.

CHRONIQUE DU LOT

DU RÉGIONALISME QUERCYNOIS DANS UN OFLAG

Le « Canard en K.G. » est un magazine imprimé, largement illustré, qui paraît deux fois par mois dans l'Oflag XVII. En fait de variété, rien n'y manque, depuis la technique jusqu'à la caricature, la doctrine et les mots croisés. Même engagé, l'esprit de France ne perd jamais ses droits.

Le numéro du 1^{er} mai, parvenu par la voie directe, a pour sommaire : — Le scoutisme est-il une solution. — La « Nationale » du camp. — Une cloche et son clocher. — La Topo-bibliographie de la France. — Naissance géologique de la France. — De l'épigraphie à l'exercice du pouvoir. — Ors et gemmes, joyaux de France. — La vie d'un port français : Bordeaux. — La Mi-Carême de Cholet. — La querelle du Sicilien. — Le mois musical, bruits d'Oflaquettes, etc. On y repaire même de Glozel et des Glozelites, des jeunesses de 41 et de Cigalon, du dernier mot de l'Aumônier, catholique ou protestant.

L'Oflag XVII A a organisé une bibliothèque appelée « nationale ». Le grand bibliothécaire est le capitaine Pierre Bugat, professeur de philosophie au Collège Champollion de Figeac ; 14.000 volumes, dont 6.000 en permanence dans les casiers et 8.000 par roulement en service de lecture. Travail considérable d'installation, de classement par genres, de fiches par lettre alphabétique, de registres, de sortie et de rentrée. En même temps que des collis alimentaires, c'est la nourriture de l'esprit que les prisonniers ont reçu par la Croix-Rouge, le Secours national, les Comités d'assistance, les Centres d'entraide aux étudiants. Il est juste aussi de dire que le commandant allemand du camp a contribué à la fourniture de livres, tant en langue allemande qu'en français. Un atelier de reliure des livres a été installé dans le camp.

Ve intellectuelle intense, complétée par des conférences où l'on sait utiliser ses compétences.

Le « Canard en K.G. » publie des vues de paysages de France, de châteaux de la Loire ; on se rend compte combien la pensée de tout ce qui touche à la Patrie absente doit intéresser ces prisonniers qui tendent vers elle des regards anxieux.

On prépare dans l'Oflag une véritable exposition. On va réunir sous les yeux des visiteurs, les vrais visages de la France, pour tirer des motifs de confiance du potentiel qu'elle représente, susciter aussi l'émotion par l'évocation de ses paysages et de ses coutumes, de sa mesure et de son équilibre.

Cette exposition, doublée de conférences doit servir aussi à affirmer l'idée de discipline, de travail et d'ordre sous l'égide du chef. Le programme, que nous avons pu connaître, consacre une place importante à l'avenir, la famille, l'éducation, la jeunesse.

M. Pierre Bugat, promoteur de la manifestation, a pu s'assurer du concours de quelques artistes de talent pour l'établissement de cartons touristiques dont les reliefs seront constitués par des monuments caractéristiques et des cartes géographiques. Personnellement, ce professeur de philosophie, oubliant provisoirement ses bacheliers et leurs dissertations, se propose de faire connaître les aspects, les curiosités, les ressources du Quercy, devenu son pays d'adoption. Nous savons que M. Albert Delmas, président du Syndicat d'initiative de Figeac, lui a fait adresser une

abondante documentation dans un colis de ravitaillement. Si le « Canard en K.G. » n'a pas de lecteurs libres sur les bords du Lot ou du Célé, ses « encagés » de l'Oflag connaîtront ce curieux pays, et peut-être voudront-ils le visiter, une fois leur liberté retrouvée. De la rénovation en cage et du régionalisme, il fallait y penser.

Ainsi se justifie largement et se concrétise cette œuvre du livre au prisonnier. Ce que nous savons de l'Oflag XVII A qui nous semble peuplé d'officiers, doit se reproduire dans les autres camps. Œuvre de distraction saine et de diversion nécessaire sous le poids des jours d'une captivité qui se prolonge. Loin de son pays, de sa famille et de ses foyers, le prisonnier doit se sentir parfois envahi par cette nostalgie qui étreignait l'âme de Charles d'Orléans, prisonnier de 25 ans en Angleterre, lorsque, de Douvres sur la mer, il apercevait là-bas « la Douce Rive de France ».

Les siècles ont beau passer, le cœur ne change pas. Voici un écho de cette nostalgie, que nous puissions dans le numéro de mai du « Canard en K.G. »

Le parc abandonné
 Mon cœur est un grand parc saouffé et délaissé,
 Dont nul ne vient jamais pousser les vieilles portes ;
 Mon cœur est un grand parc où l'orage a passé
 Chassant les doux espoirs comme des feuilles mortes.
 Les grands arbres, gardiens des mornes souvenirs,
 Sont tourdés encor de pluie et de larmes étranges,
 Et leurs branches, le soir, s'emplissent de soupis ;
 Muet le rossignol et muet la mésange !
 Mon cœur est un grand parc où l'orage a passé,
 En effeuillant des fleurs aux fragiles pétales ;
 L'herbe folle envahit les sentiers effacés,
 Et les sous-bois n'ont plus que des nuances pâles.
 Les parfums de jadis ont fui ce lieu désert ;
 Les jets d'eau bondissants se sont tus dans les cascades ;
 Il ne reste plus rien de ce qui fut hier,
 Plus rien de ce passé, que des ruines fantasques,
 Le lierre s'est, au tronc, lentement enlaccé,
 Le bon vieux banc de pierre est recouvert de mousse,
 L'Amour de marbre blanc, sur l'herbe renversé,
 Paraît dormir, là-bas, rêvant de choses douces...
 Mon cœur est un grand parc où l'orage a passé !

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir, à 17 heures, sous la présidence de M. de Monzie, maire.

Étaient présents : M. de Monzie, M. de Marie-Rose, MM. Calvet, Salanié, Caminade, Gayet, Andrieu, Pédelmas, Carriol, Durhil, Fabre, Grandcurt, Gambert, Orsine, Rollés, Vidalliac.

Des remerciements sont adressés à M. Milot qui, à l'occasion du mariage de sa fille, a remis 500 francs pour le Bureau de bienfaisance ; à M. Lagarde et à M. Ségala qui, à l'occasion du mariage de leurs enfants, ont remis 100 francs au Bureau de bienfaisance.

M. Pédelmas donne communication du projet relatif à la majoration de l'indemnité spéciale temporaire allouée au personnel municipal.

La loi du 23 mai 1941, prévoit le relèvement du taux de l'indemnité spéciale de vie chère allouée aux fonctionnaires, agents et employés de l'Etat, du département et des communes.

Après discussion, le Conseil, à l'unanimité accordée au personnel municipal :

a) un relèvement de l'indemnité de cherté de vie de 2.000 francs aux employés dont le traitement est supérieur à 3.000 fr. ;
 b) 20 0/0 aux employés dont le traitement est inférieur à 3.000 francs ;
 c) une augmentation de 0 fr. 75 de l'heure pour les journaliers.

Pour faire face à cette dépense, une demande d'avances remboursable, à court délai, sera sollicitée.

M. Salanié donne communication du projet relatif à la réforme des octrois. La loi du 30 janvier 1941 stipule que dans toutes les communes où les dépenses affectées à la gestion de l'octroi auront été supérieures à 20 0/0 des recettes pour chacune des années 1938, 1939, 1941, l'octroi doit être supprimé.

Les dépenses de ce service, à Cahors, ont été largement supérieures à ce taux. En réalité, les frais ont été encore plus élevés, car dans les dépenses de personnel n'ont pas été comprises les diverses indemnités allouées aux agents dont le montant annuel a été de 11.240 francs. En conclusion l'octroi devrait être supprimé.

Mais M. Salanié propose de demander le bénéfice de la dérogation qui peut être accordée aux communes qui voudront adopter, en 1941, des mesures de réorganisation susceptibles de ramener en période normale le pourcentage des frais de gestion au-dessous de 20 0/0.

Pour augmenter les recettes, les tarifs seraient relevés au niveau des maxima prévus au tarif type annexé à la loi. Ainsi en appliquant ces tarifs aux quantités de marchandises et de denrées taxées en 1939, cette mesure permettrait de prévoir une recette de 805.000 francs.

Ces mesures, avec la révision des abonnements, auraient pour effet de porter en année normale le total des recettes brutes à la somme de 857.000 francs.

Pour comprimer les dépenses, il suffirait de diminuer le nombre des employés, et, par suite, de transférer à la commune de Cahors, les bureaux du Pont-Neuf et de Labarre fonctionneront avec deux employés. Les mesures aboutiraient à la suppression de quatre employés.

Les dépenses ne seraient plus que de 154.500 francs et comme les recettes prévues s'élevaient à 857.000 francs, le pourcentage des frais se trouverait ramené à 18 0/0.

M. Durhil donne communication du legs de Mme Vve Faurie à la ville.

Mme Faurie légua des propriétés dans la commune de Cahors et communes de Graysac, Meruets. Ce legs n'est pas accepté, en raison des charges qui sont imposées à la ville.

Le legs des objets mobiliers destinés au Musée est accepté ainsi que le legs du mobilier au Bureau de bienfaisance.

Le général Laure a adressé au Maire la lettre suivante :

Lycée de jeunes filles

La directrice informe les familles qu'elle les recevra à partir du 16 septembre tous les jours de la semaine, sauf le dimanche et le lundi, de 14 à 16 heures.

Les parents dont les enfants internes sont déjà inscrites au lycée sont priés de faire savoir au plus tôt si ces enfants reviennent en cette même qualité à la rentrée d'octobre.

Service civique rural

Les jeunes gens qui ont consacré au service civique rural une partie de leurs vacances et qui doivent se représenter aux sessions de septembre du baccalauréat ou à des examens de Faculté sont autorisés à joindre à leur dossier d'examen un certificat attestant la durée et, s'il est possible, la qualité de leurs services. Le certificat susvisé devra préciser si le service civique rural a été fourni par l'intéressé dans une exploitation de son choix ou dans une équipe constituée par un organisme qualifié.

ETAT-CIVIL

du 5 au 12 septembre 1941

Naissances
 Auréac Marie, rue Wilson.
 Bor Roland, rue Wilson.
 Niord André, rue Feydel, 15.

Publications de mariages
 Paulet Joseph, mécanicien et Suzanne Etévé, modiste.
 Pélaprat André, sous-économe de Lycée et Bès Marie, s.p.
 Mallard Jean-Marie, sous-lieutenant et Bergon Marie, s.p.

Mariages
 Gomez Joseph, ébéniste et Gras Yvette, s.p.
 Lagarde Raoul, négociant et Ségala Juliette, institutrice.

Décès
 Génou Léon, s.p., 42 ans, rue Wilson.
 Andrieu Louise, épouse Bonhomme, 65 ans, s.p., Cabessut-Haut, s.p., rue Nationale, 55.
 Boué Marie, Vve Milhas, 66 ans, Tronchoni José, 37 ans, s.p., rue Wilson.



Au Centre de propagande.

Nous avons parlé l'autre jour de ce « Centre de propagande » qui vient d'être créé à Cahors.

Disons mieux ! Il existait déjà depuis quelque temps, mais il n'était pas installé comme il se doit pour un organisme dont la première nécessité est d'être aussi visible à tous qu'il est possible. De la propagande ! C'est fait pour qu'on la voie au moins autant que pour qu'on l'entende.

Cette propagande nationale, à l'encontre de l'autre qui se cache et se masque, doit s'exercer au plein jour.

Elle a donc choisi pour s'installer un joli local placé au centre le plus actif et le plus passant de la ville. Elle se signale aux regards et à l'attention de tous par un étalage voyant, éclatant et à la fois de bon goût. Des placards aux belles couleurs, des images, des photos, des brochures, des tracts, des affiches, des livres ! Tout le « matériel » avec lequel on peut atteindre le public par les yeux et le convaincre par l'esprit.

Que celui-ci, d'ailleurs, ne se contente pas de passer devant et de regarder en passant. Il est constamment invité à y entrer. Il peut s'y considérer comme chez lui. Il y est dans une maison de France, la maison de tous !

S'il a besoin de conseils, d'avis, de renseignements ou s'il croit utile d'en apporter, il y sera accueilli avec cordialité. Sa collaboration à l'œuvre commune sera précieuse à ceux qui en sont chargés dans le Lot.

Ceux-là, sous la direction de notre confrère Bérengier, chef de la propagande pour le Lot, partent de là pour rayonner dans notre région où ils ont à lutter contre la sournoise et perfide propagande antifrançaise des gaullistes et des communistes — c'est la même chose deux noms différents — qui vise à empêcher l'union des Français, c'est-à-dire le salut de la France.

Comme nous l'avons déjà dit la besogne ne leur manquera pas et ils doivent pouvoir compter sur tous les bons citoyens pour mener à bien leur œuvre salutaire !

Aux Allées Fénélon.

On a pu à peu nettoyé nos Allées Fénélon qui ont à présent repris leur aspect normal. On peut s'y promener maintenant et s'il n'a pas été possible d'y aller pendant l'été — si maussade et si pleurant — de l'ombrage des beaux marronniers, il sera possible d'y aller du magnifique spectacle qu'offre pendant l'automne leurs frondaisons jaunissantes qui semblent d'or sous le soleil !

S'il existe des caduciers qui notent à longueur d'années les transformations de la physiologie de leur Cité, que n'ont-ils pas dû écrire sur tout ce qu'on a vu aux Allées Fénélon, depuis septembre 1939, pendant les deux années — déjà passées — de cette horrible guerre !

Depuis les premiers jours de la mobilisation où des réquisitions massives d'animaux remplissaient ces Allées d'innombrables chevaux, pauvres bêtes rangées à la corde — jusqu'aux sombres jours de l'exode en masse où un invraisemblable fouillis de camions, de véhicules et d'automos y stationnaient servant tour à tour aux malheureux fuyards de salles à manger et de chambres à coucher.

Triste histoire ! Mais qu'il ne faut pas oublier !

Arrestation de trois voleurs
Nous avons relaté les vols commis, ces jours derniers, par les nommés Golpegas, Abadie et Bousquet.

Des perquisitions opérées au domicile de Golpegas et dans la cabane qu'il possède à la vigne de la Combe du Paysan, ont permis de récupérer la plupart des objets volés.

Une lapine a pu être restituée à sa propriétaire. Il y a encore trois autres lapins volés qui sont à la disposition de leur véritable propriétaire.

Colegas et Abadie ont avoué être les auteurs du vol d'une chèvre commise il y a un mois et demi environ, du côté de Toulouze. La chèvre ainsi que les poules et les lapins ont été mangés en famille.

Le nombre de vols avoués est impressionnant. Les deux comparés opéraient ensemble depuis longtemps. Des vols de pantalons, de moutons, de chaux, de ciment, d'outils, de chevrons, de bois, de légumes ont été avoués.

Les voleurs ont été écroués à la prison, jeudi.

Le marché noir
Vendredi, plusieurs personnes, et des commerçants notamment, étaient accostés par un individu qui, au cours de la conversation, leur offrait de la graisse moyennant le prix de 100 francs le kilo !

La police fut informée, et vers 14 heures, l'individu était conduit au Commissariat.

C'était un nommé Quintard, marchand de bestiaux, demeurant à Valprieux.

Interrogé par M. Reilhac, Quintard reconnut avoir fait ces offres exagérées de vente de graisse, mais « c'était pour plaisanter », affirmait-il.

L'interrogatoire continua durant la journée et ne fut pas sans résultat, car, le soir, Quintard était maintenu en état d'arrestation et enfermé au violon pour être déferé au Parquet le lendemain matin.

Service des Pharmacies
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 14 septembre et le lundi 15 septembre, jusqu'à midi, par la Pharmacie LAGARDE.

Saint-Hubert-Club Cadurcien
Le Saint-Hubert-Club Cadurcien prévient les chasseurs de Cahors que la Réserve de Chasse de la commune fonctionne toujours à son emplacement habituel.

Chute de vélo
Dimanche, un cycliste, M. Mettraz, a dérapé non loin du village de Pomarède et a été projeté violemment, contre le talus de la route.

Dans la chute, M. Mettraz a reçu de fortes contusions à un genou, mais sans gravité.

Contraventions
Contravention a été dressée à deux réfugiés, demeurant aux baraquements de l'Aviron, les nommés Baillou Achille-Cornil, de Boischaup (Nord) et Guyot, de Le Grand (Somme) qui étaient en état d'ivresse et provoquaient du scandale sur le Boulevard.

Accident du travail
Dans les chantiers de M. Camboulié, en démolissant une souche de cheminée, l'ouvrier maçon a laissé échapper un morceau de brique, au moment où passait un manoeuvre, Achille Issiot, 39 ans.

Achille Issiot, atteint à la tête, souffre d'une plaie du cuir chevelu par contusion du crâne.

Il recut aussitôt les soins nécessaires par son état qui n'est pas grave, 15 jours d'incapacité de travail.

PALAIS DES FETES
Samedi 13, dimanche 14 septembre, en soirée à 21 heures, dimanche, matinée à 14 heures.

Hertha Feiler dans un grand film.

LA FEMME AUX TIGRES
Le plus passionnant et le plus passionné des films de cirque.

En complément : 3 Bandits des bois. Force hydraulique. Actualités françaises.

EDEN
Samedi 13 et dimanche 14 septembre 1941, en soirée à 21 h. Dimanche, matinée à 14 h. 45.

Une étourdissante comédie.

Les Sports

FEDERATION FRANÇAISE DE FOOT-BALL ASSOCIATION
Ligue du Midi
District Quercy-Rouergue

Arbitrage. — La commission régionale des arbitres officiels de la Ligue du Midi organise à Cahors un examen d'arbitres. Tous ceux qui l'arbitrage intéressent, qu'ils soient membres ou non d'un club affilié et qui désirent subir les épreuves de cet examen n'ont qu'à se présenter au siège du district, Café de Bordeaux, à Cahors, samedi 14 septembre 1941 à 20 h. 30, s'ils résident à Cahors, le dimanche 14 septembre de 8 h. à 12 h. s'ils résident dans une autre localité du département.

Les épreuves comportent une partie théorique et une partie technique consistant dans l'arbitrage d'une rencontre de football.

Tous les candidats admis aux deux épreuves reçoivent le titre d'arbitre officiel de la Ligue du Midi. Ils ont le droit d'accéder gratuitement sur tous les terrains et dirigent les matches de championnat de la Ligue du Midi.

Pour les clubs non encore affiliés. — Nous rappelons aux clubs non encore affiliés qu'il est prudent pour leur vitalité de se mettre en règle avec la Fédération sportive.

Nos calendriers de 1^{re} et 2^e série sont élaborés, reste encore les 3^e, 4^e, 5^e série. Nous vous mettons en garde pour les inconvénients qui pourraient surgir au cours de la prochaine saison pour la marche de votre club. Les rencontres amicales ne pourront se faire qu'entre clubs régulièrement affiliés. Songez aussi à vos déplacements le dimanche ? Notre devoir est de vous donner un dernier avertissement. Plusieurs clubs sont encore en l'attente, n'attendez pas pour vous affilier il en dépend du sort de votre société. — Le bureau du district.

STADE CADURCIEN — RUGBY
Dimanche 14 septembre, le stade cadurcien inaugurera sa saison de rugby en déplaçant son équipe I et Juniors à Castelsarrasin pour y rencontrer en matches tout amicaux les poulains de l'International Ricardo. Puharé, St-Laurent, Bourdet, Melinette, Chantré, encore indisponibles pour le moment, les disponibles pour les matchs suivent : Brunck, Carmon, Chappon, Charvet, Cubanyes, Combebiens, Capis, Clavel, Cétra, Dutriens, Eugène, Esdenes, Fréjaville, Feyt, Guillon, Gaston, Iglesias, Joulie, Laffrasi, Marnani, Noyer, Noillac, Ogé, Planavergne, Palame, Pons, Richard, Rigaudie, Ségué, Solacroup, Vidal.

Départ, dimanche matin à 11 h. 30 précises devant le kiosque Ludo.

Il est rappelé d'une façon formelle aux jeunes gens de moins de 20 ans que pour pratiquer soit le rugby, soit l'association, il est indispensable d'être détenteur du brevet sportif national même pour disputer les matches amicaux, et nous rappelons que la deuxième dernière session aura lieu dimanche matin au stade Lucien-Desprats, à 8 heures.

Football association. — Dimanche 14 septembre 1941 au stade Lucien-Desprats, entraînement général en vue de la formation des équipes.

Sont convoqués : Arnaudet, Bastard, Bastide, Bazillou, Bergougoux, Berrenger, Besse, Bisme, Calvet, Cambon, Causse, Cayrac, Cazalens, Cesse, Chemin, Combrang, Conté, Dambach, David, Dorme, Fages, Filles, Faysse, Gares, Gau, Gesses, Gonzales, Laborie, Lachers, Lachers II, Lacombe, Lagarde, Malvy, Ortiz, Oulès, Pons, Palame, Québre, Ramon, Rio, Rodrigués, Rouvière, Sarmandira, Savale, Tamalet, Valéry, Vaysse, Xaumié I, Xaumié II, Xaumié III

CULTURE PHYSIQUE
L'Institut moderne de Culture Physique, 22, Bd Gambetta, informe son aimable clientèle de sa réouverture, le lundi 15 septembre.

La chasse est formellement interdite dans le « Combeld-Viel », Mont Saint-Cyr, commune de Cahors.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Nuzéjous
Garnet blanc. — Tout prochainement sera célébré à la mairie de Nuzéjous le mariage de Cassan Georges, ouvrier maçon, domicilié au bourg, avec Aline Costes, sans profession, domiciliée au Mas del Saltré.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux aux futurs époux et sincères compliments à la famille.

Limogne
Justice de paix. — M. Clavel, juge de paix de Coligny et Treffort, ancien capitaine Despages Etienne, combattant de la guerre 1914-1918, officier d'élite qui à la tête de ses hommes s'est vaillamment battu en Belgique, en France, contre un ennemi supérieur en nombre et en matériel.

Fait prisonnier à Dunkerque, M. Despages fut amené en Allemagne, le cœur brisé de remettre si tôt l'épée au fourreau.

Nous lui souhaitons chez nous ce repos bienfaisant et réparateur dont il a besoin avant de reprendre sa brillante situation dans l'administration des Ponts-et-Chaussées.

Puy-l'Evêque
Obsèques. — Mardi à 10 h. 30 ont eu lieu à Puy-l'Evêque au milieu d'une foule nombreuse et émue les obsèques du regretté M. Capmas Frédéric, âgé de 30 ans, conducteur d'autobus, dont nous avons annoncé la mort et dont elle survint samedi à Frayssinet-le-Gélat.

Une nombreuse délégation de Frayssinet-le-Gélat, de nombreux conducteurs d'autobus, camarades du décès, la famille Gras de Libos, chef de l'entreprise d'autobus etc., assistaient aux obsèques.

Le char funèbre disparaissait sous les fleurs et les couronnes offertes par les parents, camarades et amis du défunt.

Puisse tout ces marques de sympathie à l'endroit de la grande douleur de la famille Capmas si cruellement frappée.

A la veuve, à la mère, nous adressons nos bien sincères condoléances.

POUR VOS ACHATS DE BLES ET AVOINES DE SEMENCE DE PAILLE ET FOURRAGES
Pour souscrire des contrats d'élevage de porcs adressez-vous à :
R. CONDUCHE
Négociant en grains
Place Rousseau, CAHORS
R.C. 2623

MESDAMES,
Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfectible Huile-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatigue la cliente et sans cheveuux une huile végétale sur les cheveuux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfectible Huile-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH, Spécialiste renommé d'Indéfectibles, rue M^{re} Poch, CAHORS — Tél. 170
Pas plus cher, mieux, plus éhic

et tous les jeunes gens désirant pratiquer le football sous les couleurs du stade cadurcien.

Brevet sportif national
Dimanche 14 septembre 1941 à 9 heures au stade Lucien-Desprats, aura lieu la deuxième et dernière session du brevet sportif national.

Sont convoqués : Besse, Calvet, Cayrac, Conté, Dorme, Filles, Fraysse, Gares, Gesses, Laborie, Lacombe, Lagarde, Oulès, Palame, Québre, Rodrigués, Selves, Vaysse, Xaumié I, ainsi que tous les jeunes gens désirant passer le B.S.N.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Un voleur se fait prendre. — Une plainte contre inconnu avait été déposée au commissariat de police par un ouvrier agricole des environs de Figeac, dont le portefeuille contenait 60 fr. des cartes d'alimentation et une blague à tabac avaient disparu de la poche de son veston. Les soupçons de la police se précisaient sur un des co-équipiers, aux résidences instables, et qui a déjà passé par la maison de correction.

Amené au commissariat, cet individu a fait des aveux sur le fait qui lui était reproché, mais il déclara avoir détruit par le feu tous les objets volés, portefeuille, argent, tabac et blague !

Un peu sceptique, le commissaire faisait accompagner le prévenu sur les lieux pour retrouver des traces. Les traces avaient disparu, disparition que le prévenu attribue aux pluies ou au passage des animaux. Mais craignant l'arrestation, l'individu se jetait violemment la tête contre un rocher ! Blessure sérieuse, mais sans gravité.

De retour, cette tentative a été consignée au procès verbal et signée par l'auteur, pour la décharge de l'argent. Celui-ci était seul, en effet, comme il arrive par pénurie d'agents disponibles.

Les 48 heures exigées par la loi pour le flagrant délit entraînant l'arrestation étant passées, l'individu a été laissé en liberté provisoire. Il a déclaré regretter ses deux actes et promis de rembourser sa victime.

Saint-Céré
Anniversaire de la Légion. — Les manifestations des 30 et 31 août ont obtenu le succès le plus franc.

C'est samedi à 10 h. 30 exactement que la flamme symbolique est arrivée à Saint-Céré, en avance d'une demi-heure sur l'horaire prévu.

Elle fut déposée provisoirement à la mairie dont une des salles avait été soigneusement aménagée pour la circonstance.

Juste à l'heure, les Compagnons de France et les scouts se relayant deux par deux, montèrent religieusement la garde auprès d'elle.

A la tombée de la nuit, les cloches sonnèrent à toute volée, elle fut portée au pied du monument aux morts. Un immense cortège ayant à sa tête M. le maire, le bureau de la Légion, les conseillers municipaux, l'accompagna. Sur tout le parcours, la foule émue et recueillie, faisait la haie. Puis tout le monde se massa autour du monument. La chorale, sous la direction de son sympathique chef, entonna une vibrante Marseillaise pendant que des feux, allumés par les jeunes de nos divers groupements, illuminaient les hauteurs environnantes. Le spectacle était splendide.

Le poilu du sculpteur Cipriani arborait un décoré par des médailles, éclairé par des moins réfléchies, dissimulés dans les massifs fleuris, faisait la haie. Puis tout le monde se massa autour du monument. La chorale, sous la direction de son sympathique chef, entonna une vibrante Marseillaise pendant que des feux, allumés par les jeunes de nos divers groupements, illuminaient les hauteurs environnantes. Le spectacle était splendide.

Pour la vente de vos blés et céréales secondaires
Mais, avoines, orges, etc.
adressez-vous à :
P. LAMBERT
à CAHORS, négociant agréé et dans ses magasins régionaux : REY, grains, à Lalbenque (Lot), CANIAC, grains, à Ganic, par Castelnaud-Montriat (Lot), SAHUC, grains, à Thézels par Castelnaud-Montriat (Lot), LACOSTE, grains, au Moulin-Neuf par Castelnaud-Montriat (Lot), ESCABASSE, grains, à Montdomeure (Lot), BOULIQUANT, grains, à Beaufregard (Lot), BESSIERES, grains, à la Paille par St-Cyprien (Lot).

Païement au comptant

Toute la nuit et le lendemain les combattants des deux guerres montèrent la garde autour de la flamme verte, se relayant avec une exactitude irréprochable.

Dimanche la manifestation se déroula ponctuellement selon le programme prévu. Rassemblement devant la mairie, disposition des groupements. Défilé par quatre, précédés de la musique et des drapeaux des délégations légionnaires du canton. Dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts. Minute de silence dans un garde-à-vous impressionnant. Puis la foule — plus d'un millier de personnes — va se grouper devant la statue Canrobert où se déroule la cérémonie du salut aux couleurs. De nouveau, silence ! Le Maréchal va parler, il parle. Son message religieux est écouté, une fois terminé, le «ris : Vive la France, Vive le Maréchal, retentissent. C'est maintenant le serment des légionnaires « Je le jure » répète chacun d'eux et la foule se dirige vers l'église où une messe solennelle va être dite pour les morts des deux guerres et où l'on entendra un prône impressionnant prononcé par l'abbé Vernières originaire de St-Céré.

L'après-midi, la course de bicyclette et les deux représentations données par l'Union chorale et artistique eurent le même succès. N'oublions pas de mentionner que la fête faite par celle-ci à la salle des fêtes et en ville par de gracieuses quêtes produisit la coquette somme de 2.400 fr. environ qui fut adressée directement, le lendemain, au Maréchal Pétain.

En bref, le but poursuivi : union de tous pour le relèvement de la France paraît atteint, la petite flamme est un symbole. Ne perdons pas de vue l'étoile. Elle nous montre le chemin.

Avis de la mairie. — Les cartes d'alimentation du mois de septembre sont à la disposition des habitants qui sont priés de les retirer le plus tôt possible.

Il reste encore des bons de chaussures qui n'ont pas été retirés par les bénéficiaires. Ils sont priés de se présenter à la mairie dans le plus bref délai.

Les commerçants fournisseurs de la ville sont priés d'adresser le relevé de leurs fournitures avant le 15 septembre.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Salviac
La remise du fanion à la Légion. Le dimanche 21 septembre aura lieu à Salviac la remise officielle du fanion à la Légion française des combattants de la commune au cours d'une importante cérémonie dont nous fixerons prochainement les détails.

Nos compatriotes. — Notre estimé compatriote M. Jean Poulange gendarme à Port-Sainte-Marie, vient d'être nommé chef de brigade et affecté à la brigade de Beauville (Lot-et-Garonne).

M. Castex, ex-chef de brigade à Salviac a été promu adjudant et affecté à la brigade de Caylus (Tarn-et-Garonne). Nos sincères félicitations.

Au cimetière. — Depuis quelques jours un ouvrier nettoie les allées de notre nécropole envahie par les herbes folles et les ronces.

Il importe en effet que pour la date du 21 septembre, fête légionnaire, nos morts ne soient pas oubliés.

Souillac
Justice de paix. — Nous apprenons que M. Monnet, avocat à Lorbé, est nommé juge de paix de 4^e classe à Souillac, Payrac, en remplacement de M. Vitrac nommé juge de paix de 3^e classe à Grand-Combe. Nos vifs regrets de voir M. Vitrac nous quitter, et nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Monnet.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une gentille fillette chez les époux Oudinot, professeur à l'artisanat. Nos meilleurs vœux de prospérité au bébé.

DIRECTION DES DOMAINES DE CAHORS
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

à la mairie de Gréalou, le 2 octobre 1941, à partir de 12 heures ; à la mairie de Cahors, le 4 octobre 1941, à partir de 12 heures ; à la mairie de Gramat, le 7 octobre 1941, à partir de 12 heures ; à la mairie de Puy-l'Evêque, le 9 octobre 1941, à partir de 12 heures ; à la mairie de Castelnaud, le 11 octobre 1941, à partir de 12 heures.

de camions, camionnettes, voitures de tourisme, motocyclettes, remorques, voitures hippomobiles.

Pour les camions et camionnettes l'adjudication aura lieu en deux phases successives : 1^o dans une première séance seront admis les industriels et commerçants patentés et les agriculteurs exploitants, porteurs d'un certificat délivré par M. le Préfet de leur département et qui souscrivent l'engagement de conserver le véhicule pendant un an ; 2^o dans une deuxième séance, tous les amateurs seront admis à enchérir.

Pour tous autres véhicules, les enchères seront ouvertes à tous les amateurs sans distinction. Prix et taxe forfaitaire de 12 0/0 payables au comptant.

Le matériel pourra être visité tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. sauf les dimanches et jours fériés.

Pour toutes autres conditions, consulter la notice aux bureaux des Domaines de Cahors, Cahors, Gramat, Puy-l'Evêque, ou la demander par lettre, à la Direction des Domaines, 3, rue Victor-Hugo, Cahors (Téléphone 227).

REMERCIEMENTS
Monsieur et Madame LAGRANGE, Monsieur CAMPAS Justin vous Monsieur CAMPAS Justin remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Françoise CAMPAS
épouse GIRMA
REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur Maurice MILHAS, Madame et Monsieur Lucien MILHAS et leur fils ; Madame et Monsieur BOUË Blaise et leurs enfants ; Madame et Monsieur DELGAL et leurs enfants ; Madame Veuve MILHAS et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Vve Marie MILHAS
née BOUË
PETITES ANNONCES
VENTE, REPASSAGE REPARATIONS
tous articles de coutellerie Affûtage de scies
Lames de rasoirs mécaniques 5 francs le paquet
chez FABRE, coutelier, place St-Maurice (à côté des Halles)

Le service de placement des **COURS PIGIER** ne satisfait pas tous les emplois qui lui sont offerts. Des milliers d'élèves nous sont redevables de leur situation.

Cahors, 12, Bd Gambetta, Figeac, 1, Place Champollion.

A VENDRE
Plusieurs propriétés de 100 à 150.000 francs.
Près de Cahors, terrain à bâtir.

A 8 km. de Cahors, une petite propriété, 10 hect., bois, truffière, vigne et terre labour, avec maison 4 pièces, eau, électricité, grange, dépendances, sans cheptel. Prix 130.000 fr.

A 8 km. une maison, 6 pièces, eau, électricité, avec 500 m., une pièce de terre en vigne, contenance 15 ares environ.

S'adresser Agence Imm. du Lot, Cantogrel, 4, rue des Jardiniers, Cahors.

RÉCOMPENSE à qui rapportera portefeuille perdu à Cahors, lundi soir ou mardi, ne contenant que des papiers personnels et des cartes d'identité. Rapporter concierge Hôpital Mixte de Cahors.

A VENDRE Salle à manger, en noyer, état neuf. S'adresser, 18, rue G.-Clémenceau.

ON DEMANDE jeunes filles ou femmes, de 18 à 40 ans, pour triage raisin de table, nourries, logées et bien rémunérées. Belvezé, Hôtel des voyageurs, Cahors (Lot).

J'ACHÈTE tous modèles machines à coudre. Bonaure, 24, rue Clémenceau, Cahors.

ON DEMANDE une apprentie pour le repassage de vêtements ; une repasseuse pour le linge ; un manoeuvre pour manutention. S'adresser : Teinturerie-Blanchisserie « Ar-en-Ciel », 2, rue Pot-Trinquat, quai Cavaignac.

ON DEMANDE dactylo expérimentée pour courrier et classement. Débutantes s'abstenir. Ecrire avec références et prétentions au Journal qui transmettra.

TOUTE L'ELECTRICITE Maurice ANTILOGUS Maître-Artisan Electricien demande ouvrier ou 1/2 ouvrier, très capable. Sérieuses références exigées.

MONSIEUR SEUL cherche personne cinquantaine pour tenir son ménage. Ecrire sous pli affranchi, n° 34.001, Journal du Lot.

IL A ETE PERDU un porte-monnaie contenant cartes d'alimentation et de tabac. Prière de le rapporter 6 bis, avenue de la Gare. Récompense.

ECHANGERAIS terrain à bâtir et d'agrément, 1.100 m² situé en ville, contre terrain ou immeuble, même superficie ou approximative, situé proximité centre. Conditions à débattre. S'adresser au Journal qui transmettra.

ON DEMANDE jeune fille débutante pour atelier et magasin, et un apprenti 14 à 16 ans, présentés par parents. S'adresser au bureau du Journal.

A vendre, dans commune bien desservie, Maison 4 pièces, électricité, garage, jardin, bois, friche (pêche chasse). S'adresser au Bureau du Journal.

SUIS ACHETEUR bois de chauffage, chêne rendu wagon Toulouse, me faire offre : C. Girault, 26, rue de Fleurance, Toulouse.

Au Lilas Blanc ancienne Maison Thérion 79, Bd Gambetta, CAHORS Tél. 248
Fleurs naturelles et tous bureaux d'Art floral corbeilles, croix, etc., gerbes, outils... Couronnes et tous articles funéraires modèles exclusifs cierge

Cabinet Immobilier
(21^e année)
J. BELLARD
propriétaire, 1, rue Mar-Joffre CAHORS
VENTE ET ACHAT de propriétés de rapport et d'agrément
Châteaux, villas tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce Prêts hypothécaires
Expertises
TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Registre de Commerce n° 1662.

VENDRE ACHETER
INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATEUCH
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44
VENTE - ACHAT LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
RUE DU JOURNALE

SOMMES ACHETEURS PROPRIETES
toute importance
tous genres, tous prix
REALISATION IMMEDIATE
Paiement comptant
Faire offres détaillées à
M. Robert MARATEUCH
109, Bd Gambetta, CAHORS
Téléphone 44
Reg. C. Cahors 44-96

ETUDE DE M^{re} J.L. BOUYSSOU
licencié en droit
Notaire à Cahors

VENTE MOBILIERE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Le mercredi 17 septembre à 14 heures (heure légale) et jours suivants s'il y a lieu, à la même heure, Maître BOUYSSOU, Notaire à Cahors, procédera, dans le préau de l'école communale de Filles, à Cahors, rue Wilson, à la requête des héritiers de Madame Célestine RIGAL, veuve FAURE Anthime-Léon, décédée à Cahors le 8 janvier 1941, à la vente volontaire et aux enchères publiques d'un

BEAU MOBILIER DE MAISON
Comprenant : Salle à manger, salon genre Louis XV, chambres à coucher, armoires en chêne, lits, matelas, fauteuils, tables, chaises, couvertures, draps, linge de table, vaisselle, garnitures de cheminées, glaces, cuivres, ustensiles de ménage et de cuisine.

Tableaux divers : tableau à musique, 4 peintures signées Balpro, deux tableaux peinture ancienne, une peinture signée Evlio Forest, un sous-bois signé Gourdon, deux toiles copie Henner, paysage signé Ziem.

Lustre, Cartel Louis XIII et quantité d'objets divers.

Paiement comptant. Frais en sus : 15 0/0.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude.

Etude de M^{re} Robert CREPPELLE
Capitaine en Drot
Notaire à Souillac (Lot)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE
Première insertion
Suivant acte reçu par Maître Robert CREPPELLE, notaire à Souillac, le vingt août mil neuf cent quarante et un, enregistré à Gourdon, le vingt-deux août mil neuf cent quarante et un, folio 29, case 171, Monsieur Léon MONTARICOURT, photographe, et Madame Cécile DELHON, son épouse, autorisée, demeurant ensemble à Cahors, avenue Gambetta, n° 71, ont vendu à Madame Germaine-Marie-Anna CAPPELLE, épouse autorisée de Monsieur Eloi BESSE, Receveur des P.T.T. en retraite, avec lequel elle demeure au 2, rue de Souillac, le fonds de commerce de photographie, atelier et accessoires de photographie exploité à Souillac, route Nationale, connu sous le nom de « Photo Lumina », succursale de l'établissement de « Photo Lumina » de Cahors, dont il est détaché, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le matériel servant à son exploitation, les marchandises existant en magasin et le droit de bail des lieux où il est exploité.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard, dans les dix jours de la seconde insertion et seront reçues : pour les publications faites dans l'arrondissement de Gourdon, en l'étude de Maître CREPPELLE, notaire à Souillac, où domicile a été élu à cet effet.

Et en ce qui concerne les publications faites dans l'arrondissement de Cahors, en l'étude de Maître MERIC, avoué en cette ville, où domicile a été élu également à cet effet.

Pour première insertion.
CREPPELLE.
Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais
par LOUIS D'ARVERS
N° 2

La lumière brillait toujours dans la chambre de l'étudiant et elle était certaine maintenant qu'il avait traversé encore une fois une de ses terribles crises que la femme qui le soignait considérait toujours comme devant être la dernière.

Machinalement, Kate fit une prière pour lui, et se retourna vers ses paquets absorbée par les préparatifs de son départ.

Elle pensa qu'elle trouverait difficilement un taxi à cette heure. En trouvant-elle un par chance, le chauffeur ne voudrait pas monter au premier chercher sa malle. Tentant ses muscles en un effort désespéré, elle réussit à la descendre elle-même jusqu'au bas des marches et remonta prendre ses petits colis. Alors, elle entrouvrit doucement la porte sur la rue et attendit.

elle lui donna son adresse, mais au lieu d'entrer et de faire charger sa malle, elle s'en vint frapper à la porte de son jeune voisin, ne voulant pas partir sans un adieu.

On répondit à son coup de sonnette avec une étonnante rapidité. Evidemment la concierge qui s'était prise d'une affection particulière pour le jeune malade, attendait le docteur.

Son visage marqua d'abord une déconvenue, puis presque aussitôt une irritation qui ne cherchait pas à se réprimer.

— Ah ! c'est vous enfin ! dit-elle. Il vous a demandé toute la journée pourquoi n'êtes vous pas venue ?